



# Tout savoir sur la **GARANTIE OR** **ONEDIRECT**

## 4 SERVICES PREMIUM ONEDIRECT



Avec la **Garantie OR Onedirect**, vous bénéficiez de 4 services exclusifs !

### 1. Votre garantie est étendue d'une année supplémentaire

La garantie OR étend la durée de la garantie constructeur d'une année supplémentaire et donne droit, en cas de panne avérée, à un échange à neuf du produit sous 24/48h (sous réserve de stock).

### 2. Vos frais de retour sont totalement pris en charge

Dans le cadre de la Garantie OR, le retour de matériel est à la charge de Onedirect, via un bon Chronopost prépayé. Lorsque le produit est échangé, la nouvelle livraison est aussi prise en charge par Onedirect.

### 3. Vos demandes SAV sont traitées en priorité

La garantie OR vous permet de bénéficier d'un traitement prioritaire pour vos demandes SAV. Pas de SAV traité par les constructeurs ; Onedirect reste votre unique interlocuteur et nous vous assistons gratuitement pour toutes vos problématiques de type technique.

### 4. Traçabilité de votre parc client sous garantie

Le numéro de série de chaque produit couvert par la garantie OR est relevé lors de l'expédition de votre commande. Un certificat de garantie est établi lors de l'expédition de votre commande permettant ainsi la traçabilité de votre parc sous garantie.

La garantie OR représente un montant de 10% du montant total de votre commande, avec un minimum de 5€ ht.

*Seuls les produits signalés peuvent bénéficier de la Garantie OR. Les commandes spéciales ou produits pour lesquels est précisée la mention « ni repris ni échangé » n'y sont pas éligibles.*

*La Garantie OR s'applique uniquement pour nos clients en France métropolitaine.*